

Croix-Rouge : à Pau, la maraude hivernale a repris du service

Marie-Lilas Vidal

Publié le 11/11/2022 à 11h34.



Les maraudes de la Croix-Rouge se déroulent tous les soirs, de 18 h 30 à minuit. © Crédit photo : Archives Quentin Top

La maraude hivernale de la Croix-Rouge, qui a repris dans le centre de Pau, est mobilisée tous les soirs, sept jours sur sept. Les besoins sont en hausse, observe le président de l'association Jean-Marc Pontet

Tous les voyants sont au rouge. Après la Banque alimentaire, qui voit le nombre de travailleurs augmenter parmi ses bénéficiaires, c'est désormais la Croix-Rouge qui tire la sonnette d'alarme. L'association, qui a remis en route sa maraude hivernale, observe que la précarité prend elle aussi une forme nouvelle : celle de travailleurs, et jeunes de surcroît.

Lors des récentes maraudes organisées par la Croix-Rouge dans le centre de Pau, été comme hiver, les équipes ont observé qu'un nouveau public se pressait à l'un des trois points de distribution, dans un contexte de forte inflation alimentaire et énergétique. « On retrouve une population de précaires qui travaillent, des gens seuls, et malheureusement quelques jeunes qui ont des difficultés pour se loger et qui viennent chercher à manger », détaille le président de la Croix-Rouge de Pau, Jean-Marc Pontet.

Le nombre de bénéficiaires en situation de grande précarité, des SDF qui évoluent hors du cadre des institutions, n'a en revanche pas baissé et il représente la majorité des gens qui ont recours à l'aide alimentaire. Par conséquent, le nombre est en hausse, passant d'une quarantaine de bénéficiaires à une soixantaine, les soirs de maraudes hivernales.

Basculement

Le risque est grand, pour les personnes en situation de précarité, de basculer dans la grande précarité, et la Croix-Rouge veille particulièrement à éviter ce point de rupture dramatique : « Il faut arriver à les rattraper, surtout les jeunes », alerte Jean-Marc Pontet. C'est bien le sens des maraudes hivernales : aller vers.

Car derrière cette maraude, une cellule assistance-relais a été mise en place, il y a un an. Un après-midi par semaine, ceux qui le souhaitent peuvent être reçus pour être ensuite orientés vers des professionnels (assistantes sociales, services médicaux). D'abord, pour répondre aux besoins de première nécessité (se nourrir, se loger) puis, s'ils le souhaitent, commencer une orientation vers un circuit de réinsertion. « Un premier pas vers la vie sociale », résume Jean-Marc Pontet.